

Le pompie de Guegnepiao

Autor(en): **Marc**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **71 (1932)**

Heft 34

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-224744>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



CONTEUR VAUDOIS

FONDÉ PAR L. MONNET ET H. RENOÛ
Journal de la Suisse romande paraissant le samedi

Rédaction et Administration :
Pache-Varidel & Bron
Lausanne

ABONNEMENT :
Suisse, un an 6 fr.
Compte de chèques ll. 1160

ANNONCES :
Agence de publicité Amacker
Palud 3, Lausanne.

MONSIEUR ET MADAME

Un ami du *Conteur Vaudois*, auquel il a collaboré, M. Jean Peitrequin vient de publier son second volume. Celui-ci, tout aussi intéressant que *Les mains dans les poches* porte, en titre : *Monsieur et Madame*, et en épigraphe : « L'humour et l'amour en ménage ».

Ce sont, en effet, des scènes de la vie conjugale que l'auteur nous présente. Il y déploie, à les décrire, toutes les ressources d'une imagination fertile, toutes les nuances d'un esprit fin, souple, délié et subtil, assaisonné d'un humour du meilleur goût. Ces tableautins constituent vraiment :

Une ample comédie à cent actes divers

ou plutôt à 53, très exactement, dont : *Quand ça commence. — Le coup de foudre. — Amour ! amour ! — Perdus sous la ramée. — La noce. — Les confitures. — L'ordre au logis. — Réception. — L'orgueil culinaire. — Lorsque l'enfant paraît. — Les mamans. — Les papas. — Revivre sa vie.*

Qu'on ne s'y méprenne pas toutefois. Si l'enveloppe de la pensée est aimable, enjouée et d'un tour agréable, la philosophie y reste grave et profonde. M. Peitrequin s'apparente ainsi aux Petit-Senn et aux Topffer.

Les dix illustrations dues à la plume de M. Pierre Vidoudez soulignent à merveille les intentions de l'écrivain. Féconde collaboration !

Pour donner à nos lecteurs une idée de ce volume, publié par l'Imprimerie vaudoise, nous sommes heureux de pouvoir en transcrire ci-dessous un chapitre.

CONTRIBUTION A L'ETUDE DES FIANCES CONSIDERÉES COMME UNE ESPECE PROPRE

LES fiancés sont des êtres qui existent encore à l'état libre en Suisse où des lois sévères mais justes les protègent suffisamment pour en empêcher la disparition. Ils s'épanouissent en général au printemps et l'on peut facilement étudier leurs caractéristiques quand ils s'en vont, le long des chemins creux bordés de cerisiers en fleurs, à l'heure où le soleil s'effondre dans le lac.

Si les mœurs des fourmis ont donné lieu à de savantes recherches minutieusement poursuivies, on s'est jusqu'ici assez peu préoccupé scientifiquement des fiancés. On a laissé ce soin aux poètes qui en ont quelquefois touché un mot dans leurs œuvres inutiles et charmantes, mais personne, jusqu'à présent, ne s'est sérieusement penché sur cette espèce intéressante au plus haut point.

J'ai profité de quelques loisirs dont je dispose pour m'attaquer à ce sujet où, je dois l'avouer, j'ai rencontré de grandes satisfactions. Je n'ai pas cru devoir garder pour moi le résultat de mes observations que je vais brièvement résumer ici, apportant ainsi ma modeste pierre à l'édifice des connaissances humaines.

De prime abord, les fiancés paraissent vivre dans un état de complète anarchie et n'être soumis à aucune des grandes lois qui assurent, par exemple, la merveilleuse prospérité des termites.

Au contraire, les fiancés, qui vont toujours par deux, semblent limiter à cela leur vie en société. On n'aperçoit chez eux nulle trace d'organisation comparable à celles qui régissent les grandes espèces. Les statistiques que j'ai sous les yeux démontrent de façon irréfutable que le couple est leur unique formation. Il est tout à

fait sans exemple qu'ils aient formé des troupeaux compacts.

De mœurs très douces, plutôt craintifs, les fiancés d'ordinaire fuyent l'approche de l'homme pour se réfugier de préférence dans les endroits paisibles et riant où les sociétés de Développement font placer des bancs à leur intention. Contrairement à l'opinion courante les fiancés ne sont pas exclusivement des nocturnes. Le clair de lune et les débuts de nuits pâmées paraissent, il est vrai, les attirer tout spécialement, mais la lumière du jour ne leur est pas aussi nuisible qu'on l'a prétendu. Seul le mauvais temps semble leur causer de graves préjudices ; ils se blottissent alors peureusement dans les cinémas et les crémeries où ils prennent de légers repas en se regardant attentivement dans le blanc des yeux.

Car, pour quiconque a le moindre souci de la vérité scientifique il tombe sous le sens qu'ils ne se nourrissent pas d'amour et d'eau fraîche. Je suis navré d'avoir à détruire cette séduisante légende. Les fiancés mangent énormément, seulement, comme ils tiennent par un inexplicable sentiment de pudeur à leur immatérialité, ils se dissimulent pour manger, tout comme les oiseaux se cachent pour mourir. J'en ai vu qui dévoraient sans désespérer d'énormes quantités d'éclairs au chocolat, de puis d'amour et de babas au rhum.

L'existence des fiancés est relativement courte. Elle dure généralement de trois mois à trois ans.

Leur vie commence et se termine dans la joie et nous ne pouvons que les envier, pauvres humains que nous sommes, qui naissons sans le savoir et mourons dans la douleur. Un beau jour, quand un couple de fiancés sent que le terme est proche, il se rend, avec un admirable instinct, chez « le charmeur des amoureux » vulgairement dénommé « officier d'état civil » qui les tue proprement et les épingle dans sa collection poussièreuse qu'on appelle aussi « Registre des mariages ». C'est leur façon d'entrer ensemble dans la vie éternelle.

Il y a naturellement des couples qui font exception à ces lois, ce qui nous permet d'affirmer que les fiancés ont une certaine volonté propre pouvant dans certains cas très rares modifier le chemin tracé par leur instinct.

La sauvagerie relative des fiancés n'a rien qui puisse sérieusement inquiéter. Ce sont des êtres d'une douceur extrême qu'on peut facilement apprivoiser par quelques paroles aimables, car ils comprennent notre langage ainsi que celui des fleurs.

Ils parlent d'ailleurs très peu, gazouillent beaucoup et pleurent de temps en temps.

La chasse en est sévèrement interdite. Pourtant ils sont fort recherchés des maisons d'ameublement qui vont même jusqu'à offrir des primes considérables pour chaque fiancé capturé.

En résumé, les fiancés sont charmants, inoffensifs pour les cultures et fort plaisants à regarder. On ne peut que se féliciter d'en posséder autant dans notre petite patrie et j'applaudis à la création d'une ligue qui vient de se fonder pour leur sauvegarde sous le nom d'« Union des honnêtes mères de famille pour la protection des gazouillants fiancés ».

(*Monsieur et Madame*).

Jean Peitrequin.



LE POMPIE DE GUEGNEPIÃO

S'ASSESSÉ passâve tându la guierra. Vo sède que po bordâ lè frontière, l'avant fé criâ pè lè pequette tota l'élita, la landwèr et po fini lo lanschtourme ; lè pllie vi po coumenci, et pu lè z'autro ein aprî : clliotson, pansu, pècllio et râipau. N'età pas restâ grand mondo pè lo velâdzo po gardâ lè fenne. monod pè lo velâdzo po gardâ lè fenne.

L'avâi età tot parâi pè Guegnepião et cein eimbêtâve lo syndico, rappoo à la pompa.

L'è que, à Guegnepião, l'avant onna pompa à fû tota batteinta naôva, avoué dâi tuyau que subliâvant l'igüe du lo fin fond dâi crâo po l'envoyû dein dè niole. L'età pardiue damâdzo de vère tota la compagni âo militéro. Assebin lo syndico sè dit dinse :

— N'è pas lo tot que cein. S'allâve bourlâ pè Guegnepião, on sarâi grelhî... avoué dâi pompa que pào pas allâ pî. Faut coudhî retrovâ onn' autre compagni de pompié. Sarâi dèfecilo, du que ne reste pe rein mé, pè Guegnepião, que de la cassibraille que n'a jamé rein fé de servîço.

Mâ lo syndico etài d'attaque et l'a vito zu organisâ oquie.

L'a nommâ capitaino lo gros Potâ que l'avâi 'na voix à terî contro la grâla, mâ que lâi cougnessâi pas mé qu'onna cancoire et l'a tserdzî de châidre sè sordâ li mîmo.

L'è que châidre dâi sordâ quand lâi a pe rein mé de dzein dein la coumouna l'è pas tant quemoudu. Potâ l'a tot parâi pu rapertsî quauque pî plliat, dâo-trâi bossu, dâi soriaud, dâi guegnâ (*borgne*), on mantot, dou toupin. Po fini, l'a prâi quauque fêmalle, dâi serveinte que l'è-tant, ma fâi, bin fète po baillî on coup de man.

Ti cllião dzein sè sant vetu avoué dâi z'hailon de pompié, dâi quiépi quemet faut pè la tita et onna corrà po serrâ lo pètro.

L'è su que clliâ compagni etài on bocon courieusa à vère et principalameint quand faillâi fère l'exercîço.

Câ, po tot dere, Potâ n'avâi jamé zu coumandâ qu'à dâi bâo et à dâi vatse et, ma fâi, l'affère pouâve pas allâ quemet su dâi ruvette. Ti lè coup que fasant l'exercîço avoué la troppa, lè vilhie fenne et lè mousse ein avant po quieinze dzo à rire.

Lo syndico, li, etài conteint. L'avâi sè pompié et tant pi po lo resto. Mîmameint qu'ein a de on mot âo préfet et que stisse l'a décidâ de lè passâ ein rehiuva onna demeindze.

Quand Potâ l'a oyu clliâ novalla, l'a zu dâi veintrâie que l'ant dourâ tant qu'à clliâ demeindze.

Onn' hâora dèvant que lo préfet l'arreve, tota la compagni l'etài quie po s'assèy su la pllièce. Potâ l'âo fasâi :

— Allein va ! Betâ-vo quemet faut... quemet sti an passâ ! Tsampâ-vo vè la mouraille

Ah vouaiah ! lè z'on verivânt su pllièce quemet dâi dzenelhie que sant ètourlo, sè betâvant

lè z'on derrâi lè z'autro, lè femalle lè pî ein dedein. On arâi djurâ on tropi de muton on dzo de groch'ôura.

Potâ pètave minço.

Tot d'on coup, on ôt lè mousse que brâmant :
— Lo préfet ! Vaicé lo préfet !

Se vo z'avâi vu lo capitaino. L'êtâi asse bllian qu'onna tsemise de conseillié. L'arâi mî amâ vère bourlâ tot lo velâdzo ein on iâdzo que d'i-tre quie.

L'è que lâi avâi lo préfet, lo syndico, la municipalità et tot lo tralala. Potâ l'è venu rodzo quemet on grattacu. Adan, s'è rappellâ on vilhio coumandement que l'avâi oyû dein son dzou-veno temps, ie tré son sâbro, s'è dresse su s'è z'erpien et d'onna voix à fère tsesi ti lè carreau à duve z'hâore llicin, ie brâme :

— Arrd' à vo ! Contre le murr... murr !

Vo z'arâi faliu cein vère ! N'è rein de dere ! Ti clliâo sordâ et clliâo serveinte l'ant acheintu passâ lo soclio de l'autorità et s'è sant trovâ alegnî quemet on cordî contre la mouraille, sein lo savâi. Et, quand lo préfet l'a zu passâ la rehiuva, l'a felicitâ Potâ ein lâi deseint :

— Respet por vo, capitaino ! Vo, omète, po lè coumandement vo lâi comprende oquie.

Et Potâ l'a repondu :

— Oï, l'è lo novi règlemeint que i'è recordâ !

Du cein, pè Guegnepiâo, n'ant pas età fotu de refère onna rehiuva dinse.

Marc à Louis.

JEUNE... NAGE.

*A la plage des Tourelles,
On vit mille blonds chérubins
Se presser sur les passerelles,
Bambins, grands amis des bons bains.*

*Chacun, prompt à nous satisfaire,
Voulant, habile et diligent,
Etant « en nage... » de le faire,
Gagner la médaille en nageant.*

*Ayant laissé plus d'un problème
Dans leurs cahiers, sans solution,
Les moins dissipés montraient même
Cinq minutes... d'in-natation.*

*Malgré leur frivole jeunesse,
Célébrons ici leur bonheur,
Il est juste qu'on les connaisse,
Car à tout baigneur tout honneur.*

*Que ces jeunes maîtres de l'onde
Sachent qu'on peut, avec culot,
Glaner des lauriers en ce monde,
Tout en restant le bec dans l'eau !*

*Et le vainqueur offrant sa gerbe
A ses parents, avec entrain,
Fit mentir l'absurde proverbe :
« Qui trop... en « Brasse... » mal étreint !*

Pierre Manaut.

LE TRESOR DE L'AVARE

LA petite ville de X. possède une maisonnette coquette. Elle est pourtant son qui vient d'être vendue pour une toute modeste, très humble et tient plutôt de la mesure que du palace. Elle n'a rien du confort moderne. Son toit n'est peut-être pas couvert de chaume, mais il n'en vaut guère mieux. Ses murs sont lézardés, fissurés, caducs, croulants. On l'appelle « la maison du trésor » et voici la raison qui lui valut d'être âprement disputée aux enchères tout récemment.

Elle appartenait à un vieil original qui avait toujours vécu solitaire et dont l'extrême avarice était légendaire. Quand on lui demandait ce qu'il faisait de l'argent qu'il gagnait ou qui lui échappait en héritage, il répondait : « Je le cache, je suis l'exemple de la fourmi qui ne songe qu'à amasser. C'est si bon d'économiser, d'épargner, de mettre de côté, de se priver de tout pour grossir son trésor secret ! » Invariablement, on lui disait : « Mais vous n'avez donc pas peur des voleurs ? » Et il répondait : « Je ne crains personne, nul ne peut trouver ma cachette ».

Ce vieux malin, fut finalement terrassé par

une paralysie générale. Un lointain héritier accourut avec empressement à son chevet et employa tous les moyens pour faire comprendre au malade qu'il était perdu, qu'il n'emporterait pas avec lui son magot et que, dans ce cas, mieux valait indiquer à son parent l'emplacement du trésor. Le vieil original répéta plusieurs fois la monosyllabe : « Din, din, din », en même temps qu'il tournait ses yeux avides du côté du jardin et que, de la main, il essayait vainement de désigner ce lieu. Dès qu'il fut trépassé, l'héritier se mit à chercher de tous côtés, à fouiller, à fouiller partout. Le jardin fut tourné et retourné, la maison explorée de fond en comble. Je ne sais si l'héritier finit par découvrir ce qu'il cherchait, mais dernièrement, il déclara qu'il en avait par dessus la tête de passer sa vie à la recherche d'un trésor introuvable et que, pour prendre un peu de repos, il allait vendre la bi-coque. Il la fit mettre aux enchères. Les amateurs affluèrent. Ce fut un riche propriétaire voisin qui la disputa avec le plus d'acharnement et qui l'obtint. On dit que l'héritier, après qu'il eût touché la somme, se retira en se frottant les mains, le visage éclairé d'un malin sourire.

Au tribunal. — Donc, vous avez volé... Avez-vous quelque chose à dire pour votre défense ?

— Je devais payer mon loyer...

— Eh ! bien, pendant trois ans, on ne vous ennuiera plus pour votre loyer.

AU FEU ! AU FEU !

DANS un recoin gauche de ma cervelle — ne croyez pas ma tête carrée, s'il vous plaît, — j'ai rélégué quelques souvenirs authentiques vieux de huit lustres ; sont-ils dignes d'être publiés ? Je ne voudrais pas froisser des consciences, mais, dans ce temps-là, la vigne demandait moins de frais de culture, le vigneron vendait son vin bon marché, le cafetier prenait un bénéfice minime, le consommateur appuyait le producteur mieux qu'aujourd'hui et... une légère émotion de temps en temps était chose courante et non répréhensible.

Un samedi d'un jour brumeux de novembre, au village de C., le « petit David » faisait une mise de chédail ; on offrait à boire aux miseurs et aux curieux et quand tout fut bouclé, chacun se remisa dans le grand porte-feuille, ainsi que le disait notre vénéré receveur du district. L'instituteur S., en bon voisin, avait rempli les fonctions de secrétaire ; son sommeil très lourd était coupé de rêves résultant du travail de la journée précédente et, à huit heures du matin, se réveillant brusquement, regarde sa montre et saute au clocher sonner l'école. Le malheureux n'avait pas pensé qu'on était au dimanche ! Quelques jours après, sans sourciller, je lui pose la question sur ce commencement d'incendie à C.

— Ah ! oui, c'était un feu de cheminée.

A E., un dimanche de grande chaleur, le grand porte-feuille se ferma à trois heures de l'après-midi sur l'instituteur dont je ne donne pas l'initiale — il vit encore et remplit actuellement dans une autre partie du canton de hautes fonctions paroissiales. A sept heures du soir, il ouvre un œil, puis l'autre et tous deux fixent le cadran de la pendule. Se croyant au lendemain matin, l'instituteur escalade en vitesse et en chemise les escaliers du clocher, puis tire la corde de toutes ses forces jusqu'au moment où la jeune régente, sa collègue, lui crie : « Mais que faites-vous donc ? » Trois jours après, le syndic chargé d'administrer une réprimande :

— Monsieur, vous allez trop souvent au café.

— En effet, monsieur le syndic, nous nous y rencontrons trop fréquemment !

Cher ami S., ce petit manquement n'a pas nui à ton avancement et le Département a bien placé sa confiance. Vous, bon vieux camarade, ancien instituteur de E., la petite lacune d'antan a été réparée par de longues années d'excellents et sérieux services de bon pédagogue.

Nous arrivons au troisième cas dans le même rayon, mais causé par une émotion différente. C'était à L., le village des gens tout à fait sé-

rieux. Il y avait là comme régente une jeune fille trapue ayant comme le disait « Louis l'amoureux » du bois devant la maison. Des jeunes de l'endroit la « guignaient ». Un samedi soir, on frappe à la porte de l'appartement de l'institutrice ; elle entr'ouvre très prudemment et un, puis deux, puis trois jeunes gens se glissent par l'interstice. Les jeunes étant du village, il n'y avait pas lieu d'appeler au secours, mais ils devenaient pressants et la serraient d'un peu près ; par un sursaut d'énergie, elle parvint à arriver près de la porte, sort, ferme à clé, puis monte au clocher mettre en branle la cloche d'alarme. Les pompiers surviennent en vitesse, le syndic les suit et demande tout essoufflé :

— Qui a sonné et où est l'incendie ?

La régente apparaît :

— C'est moi qui ai sonné et le feu est dans mon appartement ; prenez la clé, ouvrez et vous trouverez les coupables.

Les jeunes sortirent, moralement confus et physiquement comme des renards qu'une poule a pris.

Le syndic est décédé. Il y a quatre ans, je racontais l'anecdote en sa présence.

— Est-ce vrai, lui dis-je ?

— Oui, en tous points et à la séance de municipalité qui suivit, nous avons décidé d'envoyer à la régente une lettre de félicitations pour la remercier de sa présence d'esprit.

Julius.

La Patrie Suisse. — Dans la « Patrie Suisse » du 20 août : une étude illustrée de L. M. Sandoz sur l'aviculture en Suisse, une autre sur l'histoire du jeu d'échecs par P. Bonny ; une page évoque le château de Pléjouise ; des romans, des nouvelles, font de ce numéro un tout très complet.

A L'ECOLE

POUR terminer la classe, dit l'instituteur aux élèves du cours moyen, je vais vous poser quelques questions sur la leçon d'hygiène que je viens de faire et je verrai si vous m'avez bien compris. Quels sont les premiers soins à donner à un noyé ?

Les enfants hésitèrent et firent à tout hasard ces réponses qui prouvent surabondamment qu'ils n'avaient pas écouté un seul instant la leçon que l'on venait de leur faire :

— Il faut l'enterrer...

— Prévenir sa famille.

— Le garnir de fumier au mois de novembre.

— Bien le gauler, pour en faire tomber les noix.

— Comment appelle-t-on, reprit l'instituteur, les petites rougeurs, les boutons qui apparaissent sur le nez des personnes qui ont pris de mauvaises habitudes d'intempérance ?

Les enfants restaient interdits.

— Voyons, je vous ai expliqué tout à l'heure ce que c'était. Personne n'a entendu ?

Tout à coup, Durand se lève, claque des doigts pour indiquer qu'il est prêt à fournir une réponse. D'un geste de la tête, l'instituteur fait comprendre à l'élève Durand qu'il peut parler et celui-ci déclare :

— Ce sont des boutons de « culotte ».

On passe à la récapitulation des dernières leçons de géographie. L'instituteur montre du doigt, sur la carte, un petit Etat de l'Europe centrale.

— Qu'est-ce que cela ? demande-t-il.

Cette fois c'est Dupont qui répond :

— C., c'est un ongle sale.

Enfin, on passe à l'histoire naturelle.

— Quel est l'animal qui produit la laine ?

— Le mouton.

— Très bien. A toi, Robinet. Quel est celui qui produit le jambon ?

— Le charcutier, monsieur.

— Elève Poivret, qu'est-ce qu'un caneton ?

— Le caneton est le petit de la cane.

— Très bien. Et qu'est-ce qu'un hanneton ?

— Un hanneton, eh bien, c'est... c'est le petit de l'âne.